...es apaches toujours plus nombreux, et que la police laisse tranquilles, parce qu'elle ne sait pas où les fourrer.

Clemenceau a été très crâne devant le pape, et a belliqueusement organisé l'assaut de l'hôtel de la nonciature. Mais, pour compenser, il a disgracié le général Bailloud, sous prétexte que ce guerrier a mêlé de parler de guerre, et il s'est plati devant l'Allemagne dédaigneuse, qui ne lui demandait même pas de s'aplatir.

Mais la grande compensation, celle qui fait le triomphe de nos modernes jacobins depuis qu'ils tiennent la queue de la poêle, consiste dans le changement systématique et toujours réussi qu'ils savent apporter dans le menu permis par eux au peuple, au moment où, dans le brouhaha de la cuisine électorale, ils briguaient l'honneur d'être les seuls à lui apprêter son festin.

Ce changement de menu, dont l'électeur patient ne s'aperçoit pas assez, est le fin mot de la politique blocarde et l'unique secret de la longévité des blocards.

Ils promettent, ne tiennent pas, mais compensent, et le tour est joué.

Toujours les aspirants cuisiniers du peuple-roi annoncent solennellement à celui-ci un plat qui s'appellera « bien-être ».

Ce plat, jamais on ne le sert, mais toujours, par compensation, on en sert un autre, invariablement le même, qui s'appelle « curés ».

Et certes les sectaires sont rudement heureux que les curés aient la vie dure, car ils peuvent toujours promettre leur égal. Que deviendraient-ils, les malheureux! s'il n'y avait plus de prêtres en France? Ils seraient obligés de promettre les capitalistes, et comme ils ont des capitaux, cela les chiffonne. Ils en promettent bien, mais en seconde ligne, comme dessert, et les curés ont toujours les honneurs du premier service. De la sorte, un plat en compense un autre, et ceux qui ne réfléchissent pas sont contents. Or, ceux qui ne réfléchissent pas constituant la majorité, il n'y a rien à dire, et le principe du suffrage universel reste sain et sauf.

Maintenant, le dégoût peut venir, et les convives, saturés d'une viande creuse, peuvent trouver, à la longue, que le menu offert ne compense pas le menu promis. Quand surviendra ce dégoût, il y aura du grabuge, et la fureur populaire de demain sera en raison directe de la popularité d'aujourd'hui.

Là aussi, il y aura compensation.

DIEGO.

LE ROI DES BELGES CHEZ M. FALLIÈRES

Le président de la République et Mme Fallières ont offert, aujourd'hui mardi, un déjeuner en l'honneur de S. M. le roi des Belges. A la fin du déjeuner, le président de la République a porté le toast suivant :

Permettez-moi de me féliciter, sire, de l'agréable occasion qui m'est donnée de recevoir aujourd'hui à l'Elysée le souverain honoré d'une nation que tant de liens unissent à la France. Vous savez combien nous nous réjouissons toujours de vous voir revenir parmi nous.

Ne semble-t-il pas, vraiment, que nos populations des deux côtés de la frontière ressentent les affinités multiples qui les groupent dans un même effort vers les progrès économiques et sociaux et que leur communauté d'intérêts et un gage précieux et sûr de la cordialité des relations entre nos deux pays ?

L'accueil que Votre Majesté reçoit dans toutes les régions de la France qu'elle honore de sa visite lui est garant des sentiments de sympathie qu'elle a su inspirer à tous et que le gouvernement de la République est heureux de le dire ici, est le premier à éprouver vivement.

Je lève mon verre en votre honneur, sire, et je bois à la prospérité de la Belgique.

Le roi des Belges a répondu qu'il remerciait sincèrement le président de l'accueil particulièrement aimable qu'il recevait quelle que fût la région de la France qu'il visitait, et qu'il était charmé par la beauté des sites du département des Alpes-Maritimes.

Le souverain a particulièrement insisté sur sa gratitude pour les attentions délicates dont il était entouré par les autorités et les populations françaises.

Il a terminé en buvant à la santé du président et à la prospérité de la nation française.

Le souverain a pris congé de M. et de Mme Fallières un peu avant 3 heures et a été reconduit à sa voiture avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Hier, le roi des Belges s'est rendu au ministère de l'Intérieur et au ministère des Affaires étrangères où il a vu successivement M. Clemenceau et M. Pichon. Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères ont rendu dans la soirée sa visite au roi.

NOUVEAU PROJET DE LOI

Le gouvernement déposera dès la rentrée un projet de loi visant la confédération générale du travail.

Ce projet, sans contester la légalité des unions de Syndicats qui ont été toujours tolérées jusqu'à ce jour, aura pour effet d'étendre à ces unions certaines dispositions pénales, qui dans l'état actuel de la législation s'appliquent seulement aux Syndicats.

Aux termes de la loi de 1884 les Syndicats ne peuvent pas, sans s'exposer à des pénalités assez graves sortir de leurs attributions. Au contraire, les unions de Syndicats font librement de la politique. Le gouvernement entend les obliger à s'occuper exclusivement de leurs intérêts professionnels.

(Agence Fournier.)

L'essai de schisme d'Ardin

La situation déplorable faite à la paroisse d'Ardin, dans les Deux-Sèvres, par l'intrusion d'un certain Bousquet, va croissant avec l'audace du citoyen Lavois, adjoint, et la division des familles.

Le maire, Dutand, sous prétexte de santé, s'est prudemment éclipsé pour trois mois; son substitut, Lavois, non content d'avoir, contre tout droit, mis l'église et le presbytère à la disposition du pseudo-curé, s'est constitué son rabatteur complaisant.

En dehors des peureux et de quelques nails, Bousquet ne voit à ses parodies sacrilèges que des gens qui ne mettaient jamais les pieds à l'église.

Il faut quelque courage pour ne pas se laisser terroriser par Lavois; grâce à Dieu, un bon nombre de familles ont ce courage. N'ayant pu réussir à les intimider, le tyranneau vient de leur tendre un piège : conformément aux prescriptions de l'évêque, ces familles s'adressaient pour les offices, et plus spécialement pour les enterrements, aux paroisses voisines. L'adjoint, faisant fonction de maire, vient d'arrêter que : « Dans l'intérêt de l'ordre et de l'hygiène publics..... en cas de décès, les corps seront transportés du domicile du décédé au cimetière de la commune par les chemins les plus directs, en passant par l'église, si bon semble à la famille. »

On voit le piège : l'adjoint Lavois semble mettre les familles en demeure ou de passer par l'église du schismatique Bousquet, ou de porter leurs morts directement au cimetière sans passer par l'église. Les bons paroissiens d'Ardin se garderont bien de tomber dans le panneau. Puisque l'arrêté est bien obligé de leur permettre de passer par l'église et qu'il n'appartient pas au maire de déterminer dans quelle église peut et doit avoir lieu le service religieux, ils continueront de se conformer aux prescriptions de leur évêque, sans avoir recours au ministère de l'intrus.

Il n'est pas jusqu'à des premiers communiants que Lavois n'ait, par tous les moyens, essayé de recruter à sa créature!

Que c'est déplorable, et qu'il faut hâter de ses vœux le jour où Dieu, pour le bien de tous, ouvrira les yeux aux quelques aveugles cause de tout ce mal local!

La grande tentative de schisme faite par le gouvernement a échoué à peu près universellement.

Il serait bien triste qu'un schisme minuscule réussît à vivre dans les Deux-Sèvres.

UN VERDICT POPULAIRE

Elle est encore présente à tous les souvenirs la tyrannie de l'ex-maire de Pollestres, fermant l'église de sa propre autorité, la maintenant fermée contre toute loi et contre tout droit, et essayant de faire trembler les catholiques de son village sous son autorité de Don Quichotte.

L'indignation populaire vient enfin d'avoir raison de ce potentat : le peuple souverain de Pollestres vient d'exercer sa souveraineté à coup de bulletins de vote, il vient de chasser de la mairie ce bourreau des consciences, et de faire triompher son droit à la liberté.

Le maire de Pollestres n'est plus : celui-là a été véritablement tué « à coups de liberté ».

C'est un exemple à retenir. C'est du côté du peuple qu'il faut nous tourner pour obtenir justice.

ATTRIBUTIONS DE BIENS ECCLÉSIASTIQUES A DES CULTUELLES

L'*Officiel* du 30 avril publie une liste d'associations cultuelles attributaires de biens appartenant à des établissements ecclésiastiques.

Nous y relevons: 1° l'attribution par la mense curiale de l'église Saint-Georges à Lyon de certains de ces biens à l'association paroissiale dite catholique de la paroisse Saint-Georges.

L'acte d'attribution est du 10 décembre 1906 et sa notification au préfet du Rhône du 15 du même mois.

2° L'attribution par la Fabrique d'Ayet (Ariège) de certains de ses biens à l'association cultuelle fabricienne d'Ayet. L'attribution est du 2 décembre 1906, sa notification au préfet de l'Ariège du 27 du même mois.

Ces attributions ont été faites contrairement aux ordres de l'autorité ecclésiastique.

Ce sont des actes schismatiques.

SUPPRESSION DE CONGRÉGATIONS

DANS LE VAR

L'établissement tenu à Hyères par les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie de Mormaison sera fermé dans un mois.

L'établissement scolaire tenu à Hyères par les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve sera fermé le 31 juillet.

L'école de la rue Hoche, à Toulon, tenue par les Sœurs de Saint-Maur, sera également fermée à partir du 31 juillet.

Enfin, la persécution frappe encore une fois la Société de Saint-Sulpice qui possédait à Hyères une maison où venaient se reposer et se refaire les directeurs et souvent aussi les élèves de leurs séminaires. Le gouvernement a décidé que dans le délai d'un mois cette maison serait fermée.

AUTOUR DE LA SÉPARATION

Presbytères

— A Arras, M. l'abbé Delagrange, curé de Sainte-Catherine, ne voulant pas quitter le presbytère, dont il avait refusé la location, a été expulsé en vertu d'un référé.

M. l'abbé Delagrange, après avoir protesté, a déclaré qu'il ne sortirait qu'entre deux gendarmes; on appela les gendarmes et le curé sortit avec son collègue, puis il remit les clés à l'huissier.

Les paroissiens ont offert à leur curé un nouveau presbytère.

— Le président du tribunal de Fontenay-le-Comte vient de rendre une ordonnance en vertu de laquelle MM. le curé-doyen de la Châtaigneraie, les curés de Fontaines et de Charzais devront quitter leurs presbytères dès la notification de l'ordonnance sous peine de s'en voir expulser par la force. Ils attendent de pied ferme les expulseurs.

— M. l'abbé Combescot, curé de Larbroye, a été expulsé du presbytère par l'huissier et la gendarmerie. Le curé s'est retiré à Suzoy, petite commune qu'il dessert également.

Séquestre

— Le séquestre s'est présenté vendredi dernier à la sacristie de la paroisse de Charlieu (Loire) et a mis la main sur les titres et valeurs diverses appartenant à la paroisse de Charlieu, 100 francs de rente de fondation. Une énergique protestation a été lue par le président du Conseil de Fabrique et le séquestre a dû l'enregistrer.

Les papiers Montagnini

Quelques membres de la sous-Commission ont compulsé hier les documents du dossier Montagnini.

Aucune pièce particulièrement intéressante n'a été mise à jour; à peine peut-on signaler ce billet que M. Abel Combarieu, secrétaire général de la présidence de la République, sous M. Loubet, adressait, au lendemain de l'attentat contre le roi d'Espagne, rue de Rohan, à Mgr Montagnini, dont les condoléances venaient de parvenir à l'Elysée.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

8 juin 1905.

Monseigneur,

Votre sympathie a été bien précieuse au président de la République, qui me charge de vous en remercier sincèrement.

Permettez-moi de vous offrir ici toutes mes respectueuses amitiés.

ABEL COMBARIEU.

LA PATRIE FRANÇAISE

La Patrie française a pris l'initiative d'un vaste pétitionnement pour demander que l'entrée des hôpitaux ne soit plus interdite aux prêtres de toutes les religions et que le scandale de l'*Iéna* ne se renouvelle pas.

Elle a tenu à demander à toutes les Ligues de dames, pour cette œuvre éminemment patriotique, leur précieux concours.

Et ce Comité supérieur se compose, dès à présent de :

Mme de Saint-Laurent et Mme de l'Epinay, de la Ligue des Femmes françaises.

Mme la baronne Reille et Mme Guy de la Rochefoucauld, de la Ligue patriotique des Françaises.

Mme Chenu, présidente de l'Action sociale de la femme.

Mme la marquise de Mac-Mahon, de la Ligue d'Action française.

Mlle Mengeret, du Congrès de Jeanne d'Arc.

Mmes de Marcère, Mme Launey, de la Patrie française, et de Mmes l'amirale de la Jaille, l'amirale de Cuverville, l'amirale Besnard, la générale Hervé, l'amirale Humann, l'amirale Bienaimé.

Nous ne saurions trop engager toutes les bonnes Françaises à donner leur signature.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Action libérale populaire

Cadours (Haute-Garonne). — Devant un bel auditoire, M. Emile Deoluu a parlé de la politique actuelle, dont il a fait le procès. Cette conférence a été suivie de la reconstitution du Comité de Cadours.

Ligue patriotique des Françaises

Troyes. — La Ligue patriotique des Françaises a tenu dimanche un Congrès départemental. Plus de 1 000 personnes assistaient à la grande réunion donnée salle Jeanne-d'Arc. Président, M. Ballot. Conférences très applaudies de Mme la vicomtesse de Vélard et de M. Rollin, de l'association de la Jeunesse catholique.

Association catholique de la Jeunesse française

Saint-Mathurin (Maine-et-Loire). — Dimanche, un important Congrès cantonal avait lieu à Saint-Mathurin. 300 congressistes.

L'après-midi, en une séance solennelle, à laquelle assistaient 800 personnes, MM. Henri Neau et Charles Poisson ont éloquemment parlé et le soir, au salut solennel de clôture, M. l'abbé Cortille a fait une vibrante allocution.

Angers. — Le même jour, à 8 heures du soir, M. Charles Poisson faisait une conférence à l'association paroissiale de Saint-Maurice, devant 600 personnes, réunies sous la présidence de M. le chanoine Pessart. L'orateur parla de la presse et de son rôle pernicieux ou excellent.

6e ASSEMBLÉE LYONNAISE DES GROUPES D'ÉTUDES

Le samedi 4 mai, les groupes d'études que la Fédération du Sud-Est compte à Lyon tiendront leur 6e assemblée générale.

Le lendemain dimanche sera consacré à l'étude du programme d'action pratique qui s'impose pour l'avenir.

Les cartes sont délivrées au secrétariat, 10, quai Tilsitt.

Guerre et Marine

Nos escadres

L'escadre du Nord, actuellement dans la baie de Quiberon, où elle procède à l'école à feu, rentrera à Brest le 6 mai. Elle se ravitaillera, puis repartira, quelques jours après, pour Cherbourg et Dunkerque, où elle se trouvera à l'occasion de l'arrivée en France par mer du roi et de la reine de Norvège.

La division d'instruction de l'escadre de la Méditerranée, sous les ordres du contre-amiral Germinet, a appareillé de Toulon pour effectuer des exercices de combat, des tirs sur but dérivant, etc. Cette division, qui a fait route sur le golfe Juan, rentrera à Toulon samedi soir.

NOS AMIRAUX

Le passage au cadre de réserve, le 4 mai prochain, du vice-amiral Bayle, va être le point de départ d'un important mouvement dans l'état-major de la marine : de mai à septembre, c'est-à-dire en cinq mois, le tiers du cadre des vice-amiraux est à remplacer. Après le vice-amiral Bayle, c'est l'amiral Fournier ; le 29 juillet, c'est l'amiral Maréchal ; le 7 août, l'amiral Aubry de la Noë, et enfin, le 29 septembre, l'amiral Gigon. Il faut ajouter que ces mouvements de même importance sont prévus pour l'année prochaine, un autre tiers du cadre, c'est-à-dire cinq vice-amiraux, passeront dans le cadre de réserve, ce sont les amiraux Péphau (8 janvier), Gourdon (16 janvier), Besson (6 juin), Pugard (2 août), Richard (18 septembre).

On donne comme certaines pour le mois de mai les promotions au grade de vice-amiral de MM. les contre-amiraux Leygue, directeur du personnel au ministère de la Marine, et Aubert, chef d'état-major général, en remplacement de MM. les vice-amiraux Bayle et Fournier.

On prépare le 1er mai

L'Union des Syndicats de la Seine avait organisé, hier soir, en vue des manifestations du 1er mai, une vingtaine de réunions sur divers points de Paris. La principale de ces réunions a été tenue à la Bourse du travail. Les orateurs ont vigoureusement protesté contre les arrestations.

A la sortie des diverses réunions, l'*Internationale* a été chantée et des cris de « Vive le repos! Vivent les huit heures! » ont été poussés, mais il n'y a pas eu d'incidents violents.

MOUVEMENT CONSULAIRE

L'*Officiel* donne aujourd'hui le complément du mouvement consulaire dont la première partie a paru hier, au compte rendu du Conseil des ministres.

Sont nommés : ministre au Centre-Amérique, M. de Cazotte, sous-directeur des affaires commerciales, remplacé à ce poste par M. Gout, consul général; ministre plénipotentiaire, M. Blanchard de Farges, consul général; sous-directeur des affaires consulaires, M. Steenackers, consul général à Yokohama; consul général à Anvers, M. Crozier, chargé du consulat de Liège; consul à Liège, M. Pallu de la Barrière, chargé du vice-consulat de Charleroi; chargé du vice-consulat de Charleroi, M. de Mouy, consul à Messine; chargé du vice-consulat de Messine, M. Vizzavona, consul à Honolulu; chargé du vice-consulat de Honolulu, M. Guillet, chargé de la chancellerie de La Haye; consul à Florence, M. Le Bourdais des Touches, chef de cabinet du ministre des Finances; chargé du consulat de Fiume, M. Pierre Richard, consul général; vice-consul à Philadelphie, M. de Lobel-Mahy, chargé de la chancellerie de Bruxelles; M. Lemay, chargé du consulat de Florence, est placé dans le cadre de la disposition.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu à Dôle dimanche dernier. Elles ont provoqué une scission complète entre les deux fractions dont se compose le Conseil actuel : radicaux et socialistes.

Les deux partis sont partis en guerre l'un contre l'autre, les radicaux ayant à leur tête le sénateur Mollard et les socialistes sous les ordres du député Ponsot. L'*Action libérale* a tenu également à montrer sa vitalité en présentant deux candidats.

Il y a eu ballotage.

La liste socialiste arrive avec 925 voix, la liste radicale avec 761 voix et celle de l'*Action libérale* avec 472 voix. Il y a eu 1 500 abstentions sur 3 700 électeurs.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Gennes (Maine-et-Loire)

M. Fradin, libéral, 1 138 voix, élu.

Il s'agissait de remplacer M. Martin, radical, décédé.

AU MAROC

Ben-Sliman et M. Regnault

[illegible]

Une lettre reçue de Fez affirme qu'Abd-el-Krim ben Sliman, ministre des Affaires étrangères, aurait reçu l'ordre de se rendre à Tanger afin d'y traiter avec le ministre de France toutes les affaires qui motivèrent l'occupation d'Oudjda. Ben-Sliman devait partir après les fêtes du Mouloud ; mais, craignant d'être disgracié à la suite des manœuvres des Tazzi pendant son absence, il s'efforce, par tous les moyens, de se dérober à cette obligation.

Le caïd Oulad-Aïcha-Ben-Abd-Alla a attaqué dans son douar l'associé indigène d'un Français, Rosso, avec lequel il était en discussion d'intérêts. L'affaire est entre les mains de M. Gaillard, consul de France à Fez.

On apprend par la même voie que la femme d'El-Menebhi, qui, depuis le différend qui s'éleva entre le maghzen et l'ancien ministre de la Guerre, était retenue prisonnière à Fez, vient, à la suite des instances multipliées de l'Angleterre, d'être remise en liberté.

ÉCHOS RELIGIEUX

Pour l'enseignement du catéchisme

Pie X, on le sait, attache une importance capitale à l'enseignement de la doctrine chrétienne : il vient d'en donner une preuve nouvelle en accordant le décret d'approbation aux religieuses de la Sainte-Famille du Sacré-Cœur, vouées très spécialement à l'apostolat des catéchismes.

Cet institut, de fondation récente, a déjà produit tant en France qu'à l'étranger, notamment dans le diocèse de Paris, à Rome, en Belgique, de très consolants résultats, préparant par milliers, à la première communion, les enfants les plus abandonnés, de préférence les plus pauvres.

Cette faveur sera pour l'institut une source de bénédictions : elle constitue un nouvel encouragement pour tous ceux et toutes celles qui consacrent leur temps et leur peine à l'œuvre des catéchismes.

NOS AMIS DÉFUNTS

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut! 300 jours d'indulgence.

Frère Berchmans-Marie, professeur au noviciat de Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel. — M. Savourat, 75 ans, à Montigny-le-Gannelon. — M. l'abbé Grattard, à Ruffey (Jura). — M. Magdinier, avoué à Saint-Etienne. Lors de la liquidation des maisons religieuses il refusa le rôle de liquidateur. — M. l'abbé Mortas, curé de Cernon (Marne).

Recommandation

On recommande une paroisse.

LA BONNE PRESSE DANS L'EURE

Saint-Germain. — La campagne entreprise pour la presse dans l'Eure se poursuit avec succès. Hier soir, lundi, à Saint-Germain, plus de 200 personnes étaient réunies dans la salle des fêtes de la commune pour entendre **M. Goetghebeur, délégué de la Croix de Paris.** L'orateur, dans un vigoureux discours maintes fois applaudi, a dénoncé l'organisation de la Franc-Maçonnerie envers la presse et indiqué les devoirs des catholiques envers la bonne presse.

M. l'abbé Levillain, directeur diocésain des œuvres de presse et le curé de Saint-Germain, et M. Mignon, avocat, ont pris successivement la parole pour remercier et engager la catholique population de Saint-Germain à se dévouer à l'œuvre de presse. Une diffusion du *Pèlerin* et de la *Croix* est commencée cette semaine.

NOS SIX MOIS

Le nouveau, le plus complet et le plus actuel des mois de Marie de la Bonne Presse, inspiré par les tribulations présentes de l'Eglise, n'a pu sortir de presse que cette semaine. Ce recueil de 150 pages s'appelle : *Marie et les tribulations de l'Eglise.*

Son prix est celui des 5 autres mois de Marie qu'il complète : 0 fr. 50, port 0 fr. 10.

Les six : 2 fr. 50, port 0 fr. 35.

5, RUE BAYARD, PARIS

Informations du soir

EN VUE DU 1er MAI

A PARIS

En vue du maintien absolu de la tranquillité publique dans la journée du 1er mai, M. Lépine a divisé Paris en 50 secteurs qui seront commandés soit par un commissaire de police, soit par un officier de paix, soit par un inspecteur de police.

M. Lépine a conféré ce matin avec tous ces fonctionnaires.

Dans chaque secteur, on trouvera un point central de concentration des forces de police, lesquelles seront composées de gardiens de la paix, de gardes municipaux à cheval et à pied et de troupes de ligne.

Le commandant de chaque secteur aura un pouvoir autonome qu'il exercera en pleine indépendance en vue d'assurer le maintien de l'ordre sur toute la superficie du secteur.

Au cas où il viendrait à se produire un commencement de trouble que le chef de secteur jugerait trop important pour pouvoir le réprimer avec ses propres forces, il ferait appel aussitôt à ses collègues voisins qui mettraient immédiatement sous ses ordres tout ou partie de leurs forces pour l'aider à rétablir la tranquillité.

Les troupes de police seront dissimulées partout et mises à l'abri en cas de mauvais temps.

Paris sera incessamment sillonné de patrouilles et d'agents cyclistes de façon que M. Lépine puisse en quelque point qu'il se trouve, être sur-le-champ prévenu du moindre incident qui pourra surgir.

Dans le cas où des désordres viendraient à éclater, toutes les mesures sont prises pour que, quelle qu'en soit l'importance, ils puissent être réprimés dans un délai de quelques minutes.

D'après les derniers renseignements la journée de demain sera essentiellement calme.

Le nombre des chômeurs est évalué à environ 30 000 au maximum.

EN PROVINCE

Brest. — Hier, sept meetings ont eu lieu dans les différents quartiers de la ville. Les ouvriers de l'arsenal doivent se réunir ce soir. Toutes les corporations sont invitées à prendre part en masse à la grande manifestation qui aura lieu le 1er mai.

Des affiches violentes protestant contre les arrestations de Paris ont été placardées.

Ce matin, MM. Fontanès, sous-préfet, et Péphau, préfet maritime ont eu une longue entrevue au sujet des mesures d'ordre qui seront des plus sévères, toutes les troupes de la garnison seront consignées et concourront avec la police et la gendarmerie au service d'ordre.

Cherbourg. — Pour répondre aux provocations des rouges invitant les ouvriers à chômer à l'occasion du 1er mai, la Bourse jaune du travail vient de faire placarder une affiche contre les meneurs. Cet appel des ouvriers sérieux obtient le plus vif succès. Ce soir, les rouges vont se livrer à des manifestations. Ils préparent un concert sur la place publique et une retraite aux flambeaux. Des précautions sont prises par la police.

Nantes. — Le Comité général de la Bourse du travail a décidé de n'organiser aucune manifestation extérieure pour le 1er mai.

On annonce que les dockers ont l'intention de terminer la grève au lendemain du 1er mai. Les grévistes essaieront de s'embaucher sur les quais comme auxiliaires.

Rennes. — Dans une réunion tenue à la Bourse du travail, les bureaux des Syndicats de l'arsenal de la confection militaire et du campement viennent de décider de laisser leurs membres libres de travailler ou de chômer le 1er mai.

On compte que sur 2000 ouvriers une centaine à peine chômeront.

DEUX ARRESTATIONS

Deux signataires de l'affiche antimilitariste, MM. Salle et Weber ont été arrêtés ce matin.

M. CLEMENCEAU ET LES POSTIERS

M. Clemenceau, président du Conseil, a reçu ce matin une délégation des postiers venue pour lui demander la réintégration des agents et sous-agents révoqués hier par le Conseil des ministres.

Les délégués se sont efforcés d'établir que l'affiche pour laquelle MM. Grangier, Simonnet, Clavier, Amalric et Quilici ont été frappés ne contenait ni provocation, ni injure et qu'elle constituait simplement un exposé d'une thèse opposée à celle du projet gouvernemental sur le statut des fonctionnaires.

M. Clemenceau a répondu que le Cabinet n'aurait pas sévi avec vigueur s'il ne s'était agi que de l'affiche. Mais le gouvernement se trouve en présence d'une révolte de fonctionnaires qu'il ne saurait tolérer et d'un ensemble de faits dont il doit se préoccuper.

Le président du Conseil se refuse donc nettement, au lendemain de la décision prise par le gouvernement, à discuter de nouveau la question de la réintégration des fonctionnaires révoqués.

Les délégués ont insisté, disant qu'ils venaient dans une pensée de conciliation, d'apaisement et que le refus du gouvernement produirait dans le personnel une fâcheuse impression. Ils se sont, enfin, défendus de vouloir adhérer à la Confédération du travail et de revendiquer le droit de grève pour les fonctionnaires.

M. Clemenceau a fait observer que toute agitation servirait bien mal la cause de certains des révoqués. Il ne peut d'ailleurs, que persister dans sa manière de voir; il ne tolérera aucune révolte de la part des fonctionnaires. Il s'est trouvé dans l'obligation de prendre des mesures; ces mesures ont été prises et seront maintenues.

Les délégués ayant déclaré que le projet sur le statut des fonctionnaires ne leur donnait pas satisfaction, le président du Conseil leur a demandé de préciser leurs observations.

Les délégués ont alors critiqué l'obligation de faire passer les réclamations par les chefs hiérarchiques avant d'arriver au sous-secrétaire d'Etat, et l'élévation des peines.

Sur le premier point, M. Clemenceau, tout en réservant l'opinion du gouvernement, a fait observer que les difficultés ne seraient sans doute pas insurmontables. Quant aux peines, il a rappelé qu'en Angleterre, où les postiers jouissent du droit syndical, celles-ci sont beaucoup plus élevées.

Avant de se retirer, les délégués ont encore insisté pour qu'une mesure de clémence intervînt en faveur de leurs camarades.

M. Clemenceau n'a pu que réitérer les déclarations qu'il venait de faire.

M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, a signé, cette après-midi, les cinq arrêtés prononçant la révocation des cinq postiers au sujet desquels le Conseil des ministres a approuvé hier l'avis du Conseil de discipline des postes proposant la révocation.

M. CLEMENCEAU ET LES GARÇONS DE CUISINE

M. Clemenceau a reçu ce matin une délégation des garçons de cuisine.

Les délégués ont exposé leurs revendications en ce qui concerne le repos hebdomadaire ; ils ont déclaré qu'ils repoussaient le repos par roulement.

Le président du Conseil a engagé la délégation à aller faire part de ses doléances au ministre du Travail, auprès de qui il a promis d'appuyer ses observations.

A BORDEAUX

La grève du personnel des tramways de Cadillac est terminée. La Compagnie a remplacé les grévistes par des employés nouveaux.

La grève des ouvriers peintres continue toujours.

AU REICHSTAG

Berlin, 30 avril. — Le baron de Hertling, du centre bavarois, ouvre le débat en constatant l'inquiétude et la nervosité provoquées dans l'opinion allemande par le ton pessimiste des articles de journaux.

Il défend la motion du centre que le Reichstag soit plus tenu au courant des affaires extérieures par la chancellerie, pour qu'il puisse y consacrer plus d'attention et aussi contrôler si la diplomatie se conforme à la volonté du peuple.

Il constate que l'acte d'Algésiras n'a pu faire faire des progrès aux relations franco-allemandes, exerce plutôt une influence contraire, et il prie le chancelier qui assiste à la séance d'ouverture de donner quelques explications.

Le baron de Hertling continue en passant en revue les relations de l'Allemagne avec les autres pays. Au sujet de la France, il se déclare convaincu de l'esprit pacifique du peuple français et du gouvernement de la République, et forme des vœux pour que les deux nations voisines arrivent à l'entente et à une confiance réciproque.

Je forme pour ces relations amicales des vœux sincères, quoique mes sympathies pour la France, dont je ne peux pas approuver la politique religieuse, soient naturellement moins vives que celles de mes collègues de la gauche.

Saint-Pétersbourg, 30 avril. — La Douma a adopté, par 193 voix contre 129, le projet de loi sur le recrutement militaire.

Tanger, 30 avril. — Le Conseil sanitaire qui devait se réunir aujourd'hui pour examiner la question des égouts de Tanger s'est ajourné à jeudi par suite d'une légère indisposition du Dr Rosen.

Tokio, 29 avril. — 2 000 mineurs des houillères de Hokkaido sont en grève. Ils ont brûlé hier soir les bâtiments de la direction.

Il y a eu des collisions avec la police. Plusieurs manifestants ont été blessés.

FEUILLETON DU 1er MAI 1907 — 20 —

LE MOULIN DU GRAND BÉ

Le lieutenant sourit, tira sa moustache, et sur un ton indifférent, comme s'il se fût agi de la chose la plus naturelle du monde :

— C'était un moyen de les tenir éveillés, herr Haltenberg.

— Un peu énergique, vous conviendrez.

— On n'a pas toujours à choisir.

— Il paraît que vous avez eu là un geste.....

— Et qui se comprend ; l'enfant braillait depuis une heure à nous écorcher les oreilles; j'avais dit à la mère de l'emporter; elle avait objecté qu'ils n'avaient que cette chambre, qu'elle ne pouvait pas, en pleine nuit, aller avec lui sur la route, qu'il aurait froid; alors l'idée de le réchauffer pour tout de bon m'est venue, et j'ai jeté tout le bazar dans le foyer.

— L'enfant, a-t-on dit.

— Le berceau complet, herr Haltenberg, la mère s'est précipitée, elle est tombée le front sur les landiers et s'est évanouie; c'est un de mes hommes qui l'a repoussée d'un coup de botte et l'a envoyée rouler à l'autre bout de la chambre, tandis qu'un autre, piquant le maillot du bout de sa baïonnette, retirait le poupon du feu et le lançait à côté de la femme, qui, ayant fini de se pâmer, ne fit plus aucune difficulté pour aller dodeliner son braillard sur le chemin.

— Et c'est grâce à ça, paraît-il....?

— Précisément, précisément, il était à ce moment 4 heures du matin, la femme, se sauvant, avait laissé la porte ouverte; un des hommes se levait pour aller la fermer quand le *Wer da!* lointain d'une sentinelle plantée à l'entrée du faubourg nous arrive en même temps qu'un léger murmure comme le bruit d'un essaim. Au second *Wer da!* suivi du coup de feu et du cri très distinct d' « En avant! » poussé comme un claironnement, nous nous élançons et saluons d'un feu nourri le 59e de ligne, qui, sous le commandement du lieutenant-colonel Demange, traversait au pas de course le faubourg, pour aller rejoindre l'armée française alors cantonnée de l'autre côté de la Meuse, sur la rive droite. Ah! quel vacarme! on lardait, on sabrait, on tirait, eux passaient toujours, semant la rue de morts et de blessés; quels hommes, herr Haltenberg, Dieu! quels hommes! Leur lieutenant-colonel tombe à mes pieds, blessé à mort ; il jette un suprême « En avant! » et le sabre pointant dans la direction du pont qu'il faut traverser, il expire dans les bras de deux de ses soldats qui voulaient l'emporter. Sans cette porte ouverte, du train où ils allaient, ils passaient tous sans qu'un coup de feu fût tiré, tandis qu'ils ont semé cent vingt des leurs à travers le faubourg.

— Vous aurez l'Aigle rouge, herr Warren, fit avec un léger sourire l'ober-lieutenant.

— On m'a proposé, fit modestement le lieutenant, ne remarquant pas l'expression ironique qui se jouait sur les lèvres de son subordonné. Enfin, j'en reviens à dire, fit-il, que c'est dommage de fusiller cette jeune fille.

— Bah! si elle s'est chargée d'une mission, elle devait savoir ce qu'elle risquait; les Français sont payés pour savoir que nous ne badinons guère dans certains cas.

— Pourquoi ne l'a-t-on pas interrogée immédiatement?

— Parce que cela aurait probablement pu troubler notre digestion, herr Warren, et que cela menaçait d'être long, attendu qu'elle refusait obstinément de décliner ses nom et prénom. On nous servira sans doute cet interrogatoire en guise de pousse-café, puisqu'on nous refuse « la fine », et à la mine du colonel, je vois que nous ne perdrons rien pour attendre.

— Alors, ça sera réglé cette nuit même, vous pensez?

— C'est plus que probable.

— Hum..... hum, fit herr Warren, qui, les sourcils froncés, paraissait très absorbé à débourrer le long fourneau de sa pipe de porcelaine à l'aide du poinçon de son canif; on ne devrait pas endommager un aussi beau meuble, herr Haltenberg, cela vaut un tableau de maître ou un piano Pleyel, à mon avis. Le colonel, qui en a expédié un à son château des bords du Mein, pour charmer les loisirs de Mme son épouse, eût été bien marri qu'on lui eût fiché huit balles de dreyse dans la table d'harmonie de ce joujou-là; on ne doit pas abîmer les belles choses, herr Haltenberg.

Derrière la porte, Zéphirin, saisi d'une angoisse sans nom, se demandait, un frémissement douloureux au cœur, quelle pouvait être cette jeune fille que l'on avait arrêtée, descendant la côte. La côte, conduisait à l'Entonnoir du Vieux-Chêne, poussée par un motif ou par un autre, Christelle avait-elle jugé à propos de redescendre au village?

Dans le cas où elle aurait pu constater le petit nombre des Prussiens qui occupaient le Saut-du-Loup, n'avait-elle pas abandonné le démarrage des schlittes à ses compagnons, et, au risque de tomber sur un poste ennemi, n'était-elle pas, croyant Zéphirin et ses compagnons sortis depuis longtemps des carrières, venue les chercher à Terlieux?

Une main qui se posa sur son bras le fit tressaillir, et, faisant un effort sur lui-même pour refouler son émotion, il se retourna.

Le forgeron, les yeux baignés de larmes, le regardait. Il était blême, et ses lèvres tremblantes, prononçaient des paroles confuses, comme le délire en met dans le souffle de ceux qui agonisent. Et c'était une agonie qu'endurait en ce moment le père Richaud. Tout en lui disait que c'était sa Christelle qui avait été arrêtée, et dans son regard éperdu, dans la prostration de tout son être, le cœur déchiré, il suppliait Zéphirin, Zéphirin qu'il avait éconduit, Zéphirin dont il avait éloigné Christelle pour qu'elle épousât un traître, de lui sauver son enfant.

Bajaux eut pitié.

— On ne touchera pas à un cheveu de la tête de Mlle Christelle, Monsieur Richaud, nous vous la sauverons, souffla-t-il à l'oreille du forgeron, mais le moment n'est pas venu encore.

IX.

Le herr colonel, très grave, ne prêtait aucune attention à la conversation qui avait continué entre les jeunes officiers. Les sourcils toujours froncés, les narines frémissantes, il suivait à l'aide d'épingles qu'il pointait çà et là sur la carte de l'état-major allemand, la marche lente, mais sûre, des troupes du roi Guillaume dans les défilés des Vosges, et les postes qu'elles étaient parvenues à occuper, dans les villages échelonnés sur la route qui conduit à Belfort.

Seulement, l'armée allemande qui s'avançait par les cols de Khanty et la vallée de Saint-Blaise et de Martimpré, pour remonter jusqu'à Epinal et enserrer par un cercle de fer la vaillante légion des francs-tireurs, dont la présence avait été signalée à Saint-Amarin, avait à s'engager dans une contrée qui, si elle n'était pas défendue à ce moment par les armées régulières, était cependant gardée par des colonnes mobiles qui traquaient l'ennemi de tous côtés.

Ce que Zéphirin et ses compagnons faisaient à Terlieux, d'autres l'avaient aussi fait dans les villages avoisinants, où des enfants de quinze ans avaient pris les armes et comme les grands faisaient le coup de feu.

A Sens, une bande de ces héroïques gamins avaient tiraillé contre des uhlans, cinq d'entre eux avaient été pris par les cavaliers qui, les attachant aux arçons de leur selle, les avaient traînés dans la neige jusqu'à la ville, où, selon les ordres du prince Frédéric-Charles, les Prussiens devaient impitoyablement fusiller tout Français ne faisant pas partie de l'armée régulière, pris les armes à la main.

Le comte Du Chaffault, faisant les fonctions de maire, alla implorer leur grâce, offrant une rançon pour le rachat de ces jeunes vies.

— Cela m'est impossible, répondit le commandant prussien, un nommé Bouchau, d'origine française sans doute ; j'ai l'ordre de fusiller, je ne puis accepter d'argent.

Et, machinalement, relisant la liste qu'il roulait dans ses doigts, il eut un haut-le-corps.

— Qui est ce Gabriel Du Chauffaut ? demanda-t-il, dévisageant le comte.

— C'est mon fils, commandant.

Le commandant avait pâli sous le regard noyé de son interlocuteur; il eut un moment d'hésitation, puis, la pitié prenant le dessus dans ce cœur qui n'était pas un cœur de Teuton, mais qu'un vieux sang français faisait palpiter :

— Peut-être pourrais-je gracier le vôtre, Monsieur le comte, il n'a que dix-sept ans, d'après les notes que j'ai sous les yeux.

— Il y en a deux qui n'ont que quinze ans, commandant, les deux autres en ont seize, dit le comte d'une voix ferme, ils ont aussi un père et une mère; ce n'est pas la vie de mon enfant que je vous demande, mais celle des cinq mobilisés. Tous ou aucun, commandant, mon fils me maudirait de devoir son salut à la mort de ses compagnons.

Tous obtinrent leur grâce, mais l'armée allemande ne comptait pas beaucoup de commandants Bouchau, et bon nombre de vaillants enfants eurent les honneurs du peloton d'exécution.

(A suivre.)

RICHARD MANOIR.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)

ROME
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
TIRÉE SUR PAPIER DE LUXE
Abonnement d'un an : 3 francs.